

Arrêté n° : SL/ST/2025/ 296

Interdiction de circulation,

Du lundi 30 Juin 2025,
Au jeudi 03 Juillet 2025,

ARRÊTÉ

NOUS, Maire de la Ville de SENLIS,

VU le Code Pénal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT qu'en raison de travaux de réparation de branchement, par l'entreprise **VEOLIA**, il est nécessaire d'interdire la circulation au droit de la Rue Léon Fautrat.

ARRÊTONS

Article 1 : La circulation des véhicules de toute nature sera interdite, au droit de la Rue Léon Fautrat, entre la Place Henri IV et la Place Lavarande, du lundi 30 Juin 2025 au jeudi 03 Juillet 2025.

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la Rue Chatel et la Rue Vieille de Paris.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi. Les véhicules en infraction pourront être placés en fourrière par les agents de la Force Publique, aux frais des propriétaires et à leurs risques exclusivement.

Article 4 : Toute la sécurité sera mise en place par les services techniques pour la protection des passants et des usagers de la route.

Article 5 : Tous les agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : L'Intéressé dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour saisir le Tribunal Administratif - 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr

Article 7 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Service du Poste de Police Municipale
- Monsieur le Lieutenant, commandant le Centre de Secours Principal de Senlis
- Monsieur le Major, commandant la Brigade de Gendarmerie de Senlis

Publiée et affichée aux lieux et places habituels.

Fait à Senlis, le 26 JUIN 2025

Le Maire,
Pour le Maire,
Et par Délégation



Daniel GUEDRAS
4^{ème} Adjoint au Maire